

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 20 novembre 1871](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 20 novembre 1871

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 novembre 1871](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#)

Lieu de destination 34, rue de Londres, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la liquidation de la Société de colonisation européen-américaine du Texas. Godin demande à de Pompéry de le représenter à l'assemblée générale des actionnaires de la Société du Texas, dans laquelle il rappelle qu'il a investi 100 000 F. Il prie de Pompéry de proposer à l'assemblée la vente totale des terres de la société.

Support Un passage du texte de la lettre au bas du folio 182r est souligné au crayon rouge.

Mots-clés

[Communautés](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Colonie de La Réunion \(Texas\)](#)
- [Société de colonisation européen-américaine du Texas](#)

Lieux cités [Versailles \(Yvelines\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 2 p. (182r, 183r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Caiss. Familistère 10 gbr 71

Mon cher Monsieur de Pompéry

Noudriez-vous me rendre le service de me représenter à l'Assemblée générale des actionnaires de l'affaire du Cozas. J'y ai pris part pour plus de 100 000 francs; il est probable que toutes les illusions sont tombées aujourd'hui, et que les actionnaires n'ont plus en vue que de rentrer dans une faible partie du capital qu'ils y ont engagé. Ne pouvant me rendre à cette réunion, je vous serais obligé de poser la question de savoir si la société consentirait à la vente totale de ses terres, si elle rencontrait une

occasion favorable. Si elle
voulait entrer dans cette
voie, je m'occuperais du
moyen d'y parvenir.

Je vous remets ci-inclus
un pouvoir pour me repré-
senter.

Ce sera pour moi une
satisfaction que d'aller vous
serrer la main aussitôt
mon retour à Versailles.

Agreez, je vous prie,
mes meilleurs sentiments.

Godin